



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

Philippe ROMS
Secrétaire départemental adjoint

Marseille, le 10 décembre 2013

A Monsieur le Directeur Académique
des services départementaux de l'Education Nationale,
DSDEN des Bouches du Rhône

Objet : Brigade départementale de remplacement

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous alertons à nouveau sur les conséquences néfastes des congés maladie non-remplacés, en particulier sur la circonscription Aix Sud.

En effet dans les écoles de Luynes, Les Milles, D'Arbaud, et bien d'autres, des congés ne sont pas remplacés : 10 jours pour un CM2 à Luynes, 2 semaines annoncées pour une intervention chirurgicale sur des compléments de service, 2 absents sur 4 en maternelle D'Arbaud, 2 absents dont la CLIS aux Milles...

Il devient impossible de gérer cette situation pour les enseignants de ces écoles.

Ce n'est pas un cas isolé, plusieurs circonscriptions sont dans ce cas, notamment à Marseille et l'absence de brigades disponibles ne permet pas d'envisager les congés qui s'annoncent.

Des collègues ont vu leur ineat refusé, qui auraient pu pallier à ce manque de remplaçants, il est donc possible et absolument nécessaire de trouver des solutions pour remplacer les collègues absents.

Au moment où le ministre trouve indispensable de faire rattraper les enseignants d'une journée déjà travaillée, pour que les enfants ne compromettent pas leur scolarité par l'absence d'enseignement sur la journée de pré-rentrée, il est difficilement tolérable de les voir privés de cet enseignement pendant plusieurs jours par manque de remplaçants.

Par conséquent dans le souci de maintenir un climat de sérénité dans les écoles, il nous semble urgent et indispensable d'assurer le remplacement des collègues en congé maladie.

Persuadé de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur d'Académie, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le bureau départemental
Philippe ROMS,
Secrétaire Départemental Adjoint